



LABASTIDE DE LEVIS
Conseil Municipal du jeudi 10 avril 2025

Le jeudi 10 avril 2025, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de VERGNES François.

Le quorum est atteint.

Présents : VERGNES François, CHAMAYOU Ingrid, VIEU Max, VIGUIER Frédéric, BASSAT Michel, MENARD Marjorie, PAGES Francis, RIGAL Ludivine, SIE Eric

Représentés : BERTRAND Sabine représentée par CHAMAYOU Ingrid

Excusés :

Absents : LEBERT Joffrey, LEHUGEUR Virginie, MURIENTE Jean Paul, PONS Annie, PUJOL Benjamin

Secrétaire de séance : CHAMAYOU Ingrid

Date de la convocation: 03/04/2025

Délibération n°DEL_2025_010

Objet : Adoption du Budget Primitif 2025 et des futurs d'investissement

Le maire remercie Ingrid Chamayou et Caroline Tichit pour la préparation minutieuse de ce budget qui traduit les efforts continus de la commune pour dégager des capacités d'action malgré l'absence de toute amélioration significative sur le front de la DGF. (+ 4 745 € en 2025 / 2024).

DGF	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
	31 724,00 €	32 659,00 €	32 971,00 €	31 827,00 €	-1 144,00 €
	23 910,00 €	28 301,00 €	32 250,00 €	38 700,00 €	6 450,00 €
	561,00 €	8 515,00 €	8 773,00 €	8 212,00 €	-561,00 €
	3 027,00 €	3 284,00 €	255,00 €	255,00 €	- €
Total	59 222,00 €	72 759,00 €	74 249,00 €	78 994,00 €	4 745,00 €
N/N-1	-10 396,00 €	13 537,00 €	1 490,00 €	4 745,00 €	

Il rappelle la forte ponction fiscale réalisée sur les Bastidois mais absorbée par le Co Co pour être redistribué à des communes plus riches...

Il souligne enfin l'absence complète d'appui de la part de la communauté d'agglomération qui a systématiquement oublié de répondre aux propositions ou aux demandes de la commune.

Le budget 2025 s'inscrit donc dans la continuité en fonctionnement avec une approche marquée par une grande rigueur mais les efforts consentis permettent l'engagement prudent de la commune dans de nouvelles opérations en investissement.

L'effort sur l'entretien des routes est conservé. Le maire remercie Max Vieu pour son implication sur ce dossier et salue plus généralement les travaux en régie qui contribuent à améliorer le cadre de vie à coûts maîtrisés.

Les points marquants du budget 2025 sont donc :

- Le lancement de la réhabilitation de la place du pioch

- Les 1^{er} démarches pour le projet de Tauriac
- Le maintien d'une ligne budgétaire pour les études relatives aux conclusions de la réunion en préfecture prévue le 25 avril 2025

Date de transmission de l'acte: 24/04/2025
 Date de réception de l'AR: 24/04/2025
 081-218101129-DEL_2025_010-DE
 A G E D I

Vu la présentation du budget 2025,

Vu les compléments apportés ce jour,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2025 arrêté comme suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	784 139,24 €	784 139,24 €
Section d'investissement	789 725,82 €	789 725,82 €
TOTAL	1 573 865,06 €	1 573 865,06 €

Délibération DEL_2025_010					
Élus présents	9		Élus représentés	1	
Pour	10	Abstention	0	Contre	0

Ont signé le maire et le secrétaire de séance.
 Délibération rendue exécutoire après transmission en Préfecture,
 Et publication sur le site internet de la commune.

Pour extrait conforme,
 La secrétaire de séance, CHAMAYOU Ingrid



Le Maire, François VERGNES

